

Rendre visible l'invisible: l'utilisation de données administratives et du recensement pour évaluer le lien entre l'ethnicité et la santé et la sécurité du travail



Stéphanie Premji

Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE)
Université du Québec à Montréal



Contexte

- Au Canada, les données d'enquêtes et du recensement ont permis de documenter des inégalités selon l'ethnicité dans le domaine de l'emploi.
- Dans le domaine de la santé et sécurité du travail, des inégalités selon l'ethnicité ont été documentées dans des études américaines et européennes dans les dernières années.
- En comparaison, il existe très peu d'études canadiennes sur le lien entre l'ethnicité et la santé et sécurité du travail. Cette situation est liée en grande partie au manque de données quantitatives qui permettent d'étudier cette question.



Contexte (suite)

- Les données administratives des hôpitaux et cliniques et celles des commissions d'indemnisation ne contiennent pas d'information sur le groupe ethnique.
- Les enquêtes nationales et provinciales sur le travail ou la santé incorporent rarement de l'information à la fois sur l'ethnicité et la santé et sécurité (il existe quelques exceptions).
- Le jumelage de bases de données au niveau individuel pose des problèmes de confidentialité.
- La cueillette de nouvelles données quantitatives nécessite des ressources importantes.



Objectif

- Évaluer, dans le contexte montréalais, la relation entre la proportion d'individus définis en fonction de l'ethnicité et du genre, d'une part, et le niveau de risque lié au travail mesuré selon des catégories d'emplois, d'autre part.



Méthodologie – sources de données

Caractéristiques des catégories d'emplois	Numérateur	Dénominateur
Proportions de groupes ethniques	Recensement canadien de 2001 – effectifs de population non ajustés pour les variations saisonnières	Recensement canadien de 2001 – effectifs de population non ajustés pour les variations saisonnières
Niveau de risque indemnisé	CSST, données de 2000-2002	<u>Pour durée moyenne :</u> CSST, données de 2000-2002 <u>Pour taux de fréquence :</u> Recensement canadien de 2001 – heures travaillées ajustées pour les variations saisonnières avec les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) pour l'année 2000



Méthodologie - variables

Recensement

- Statut d'immigrant et de résident non-permanent
- Période d'immigration
- Lieu de naissance
- Statut de minorité visible
- Statut des générations
- Connaissance des langues officielles
- Langue maternelle
- Langue parlée à la maison
- Langue de travail

CSST

- Taux de fréquence des lésions
- Durée moyenne d'indemnisation



Méthodologie – unité d'analyse

- Les classifications du recensement (CTI-1980) et de la CSST (CAEQ-1984) concordent parfaitement au niveau des grands groupes (2 chiffres).

Exemple:

- Division E – industries manufacturières
 - **Grand groupe 24 – industries de l'habillement**
 - 243 – industries des vêtements pour hommes
 - 2431 – industrie des manteaux pour hommes
-
- Cependant, les classifications professionnelles ne concordent pas du tout, même au niveau le plus général. Nous avons donc utilisé des grandes catégories professionnelles (manuel, non-manuel, mixte).



Méthodologie – unité géographique

- L'étude couvre la région de Montréal et ses banlieues (Rive Sud et Rive Nord). Nous avons identifié les municipalités couvertes par les bureaux régionaux de Montréal, de la Rive Sud et de la Rive Nord et nous avons obtenu les données du recensement pour ces mêmes municipalités.



Méthodologie – population

- On veut la population couverte ou susceptible d'être couverte par la CSST. On garde seulement la population active occupée (individus âgés de 15 ans et plus qui étaient en emploi durant la semaine de référence).
- Donc on exclut les chômeurs, mais aussi les travailleurs autonomes et les employés du fédéral car ceux-ci sont peu ou pas couverts par la CSST.



Résultats

- De manière générale, les résultats démontrent que, dans la région de Montréal, les minorités ethniques, définies sur la base de diverses variables, ont une probabilité plus élevée de travailler là où le taux de lésions indemnisées et la durée moyenne d'indemnisation sont plus élevés.
- Les proportions d'immigrants, d'immigrants récents, d'immigrants de certaines régions, de minorités linguistiques, de minorités visibles et de certains groupes de minorités visibles étaient positivement et significativement liées au taux de fréquence des lésions et à la durée moyenne d'indemnisation à travers les catégories d'emplois.
- Pour certains groupes, notamment les immigrants et résidents permanents, cette situation était démontrable pour les femmes seulement.



Résultats - taux de fréquence

Relations entre certaines données ethno-culturelles du recensement de 2001 et les données sur le taux de fréquence des lésions indemnisées à la CSST pour 2000-2002 pour les catégories d'emplois, pour la région de Montréal et banlieues

Variables ethno-culturelles (%)	Taux de fréquence Total (N=154 catégories d'emplois)		Taux de fréquence Hommes (N=139 catégories d'emplois)		Taux de fréquence Femmes (N=109 catégories d'emplois)	
	r	valeur p	r	valeur p	r	valeur p
Immigrants et résidents non permanents	0.0927	0.2530	0.0174	0.8388	0.2019	0.0353*
Période d'immigration - entre 1991 et 2001	0.1732	0.0317*	0.1311	0.1240	0.2339	0.0144*
Minorité visibles (inclut minorités multiples & n.i.a.)	0.1694	0.0357*	0.1135	0.1834	0.3098	0.0010*
Parle seulement une ou des langue(s) non-officielle(s) à la maison	0.2158	0.0072*	0.1927	0.0230*	0.2161	0.0240*
Ne connaît ni l'anglais ni le français	0.2063	0.0103*	0.1672	0.0492*	0.2310	0.0157*

*p <= 0.05

Sources : CSST – Dépôt de données central et régional, tableau personnalisé (traitement de l'IRSST); Statistiques Canada, recensement de 2001, tableau personnalisé.



Résultats – durée moyenne

Relations entre certaines données ethno-culturelles du recensement de 2001 et les données sur la durée moyenne d'indemnisation de la CSST pour 2000-2002 pour les catégories d'emplois, pour la région de Montréal et banlieues

Variables ethno-culturelles (%)	Durée moyenne Total (N=102 catégories d'emplois)		Durée moyenne Hommes (N=88 catégories d'emplois)		Durée moyenne Femmes (N=54 catégories d'emplois)	
	r	valeur p	r	valeur p	r	valeur p
Immigrants et résidents non permanents	0.1924	0.0528	0.1464	0.1735	0.3059	0.0245*
Période d'immigration - entre 1991 et 2001	0.1716	0.0847	0.1459	0.1749	0.2863	0.0358*
Minorité visibles (inclut minorités multiples & n.i.a.)	0.1385	0.1650	0.0981	0.3634	0.2461	0.0728
Parle seulement une ou des langue(s) non-officielle(s) à la maison	0.2172	0.0283*	0.2175	0.0418*	0.2490	0.0694
Ne connaît ni l'anglais ni le français	0.2273	0.0216*	0.2208	0.0387*	0.2318	0.0916

*p <= 0.05

Sources : CSST – Dépôt de données central et régional, tableau personnalisé (traitement de l'IRSST); Statistiques Canada, recensement de 2001, tableau personnalisé.



Limites de l'étude

- La définition de l'ethnicité est pré-établie et peut être différente d'une auto-définition.
- L'examen des données désagrégées pour les variables d'immigrants et de minorités visibles est important mais problématique en raison des petits chiffres.
- Le risque est défini comme le risque indemnisé; toutefois il y a sous-déclaration et sous-indemnisation (Gravel et coll. 2006)



Interprétation des résultats

- Est-ce que des facteurs intrinsèques aux minorités causent les taux de fréquence et durées moyennes plus élevées, ou est-ce que des facteurs liés aux emplois occupés font en sorte que les minorités se retrouvent dans ces emplois?
- Au Canada, les immigrants, les minorités visibles et les minorités linguistiques se retrouvent souvent dans les emplois les moins recherchés en raison de facteurs tels que l'éducation, l'expérience de travail canadienne, le transfert des qualifications, les réseaux interpersonnels, la connaissance des langues officielles et la discrimination.



Avantage principal

- Notre étude nous a permis de mettre en lumière une situation auparavant invisible, une situation qui semblait évidente mais qui n'avait jamais été démontrée scientifiquement.



Conclusions

- Nous avons besoin de données scientifiques pour guider les décisions et l'allocation de ressources.
- Toutefois peu de données sont appropriées, ce qui contribue à l'invisibilité du problème.
- Idéalement, nous avons besoin d'information sur l'ethnicité et la santé et sécurité du travail dans une base de données.
- Il faut trouver l'équilibre entre la protection d'individus contre la discrimination (ex. dans les soins de santé, l'indemnisation) et la capacité des chercheurs à documenter les inégalités.



Remerciements

- Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST)
- Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)
- Institut Santé et Société (ISS)
- Ontario Institute for Work and Health (IWH)